



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Appel à candidatures

Circulations, un dispositif de résidence d'artistes soutenu par la DRAC Hauts de France

Mise en œuvre de résidences d'artistes
au sein d'établissements de santé
dans le cadre du programme Culture Santé Handicap

Proposition d'une résidence d'artiste lancée en direction d'un(e) artiste plasticien(ne) ou visuel(le) interrogeant les notions de toucher au bénéfice des publics et des professionnels de l'établissement de LADAPT Nord, Etablissement de Soins Médicaux et de Réadaptation Les Abeilles de Briastre, sur la période du 09 septembre au 20 décembre 2024.

Date limite de dépôt de candidatures : 18 octobre 2023 à 23h59

Qu'est-ce qu'une résidence Circulations ?

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d'établissements de santé des Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d'un artiste professionnel (dont le travail de création est l'activité principale, régulière, et repérée au sein des réseaux publics de production et de diffusion), sur la base de 5 jours par semaine à temps plein (par exception, elle pourra néanmoins être segmentée si besoin et selon l'activité de l'établissement d'accueil), pendant 4 semaines.

La résidence artistique :

Il s'agit, pour l'artiste, de s'engager dans une démarche donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il ou elle met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

L'artiste s'appuie pour cela sur des formes de rencontres, d'interventions ou d'actions très variées se différenciant des traditionnels ateliers de pratique artistique. Elles sont entièrement consacrées aux professionnels, aux patients, aux résidents et usagers ainsi qu'aux familles et visiteurs.

Il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre pérenne : ce type de résidence ne se confond nullement avec une résidence de création. En revanche, les temps de mise en partage permettant de rendre visible le travail artistique mené au cours de la résidence sont encouragés.

La résidence prévoit enfin une présentation sensible de l'œuvre de l'artiste. Les établissements partenaires s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés en lieu dédié ou non.

La résidence se décline en trois phases :

1/ Immersion auprès des professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux

Prévue en début de résidence, ou quelques semaines avant, et pouvant revêtir des formes de rencontres très variées, la période d'immersion permet à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste la manière, sensible et inventive, dont ils souhaitent faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est également à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appelle un geste artistique, tout en permettant à l'artiste, l'identification la plus précise possible du contexte d'exercice des professionnels associés et de leurs différents degrés d'implication possible.

Ce temps d'immersion peut être aussi un temps d'information-formation auprès des professionnels et permettre ainsi à l'artiste de se doter des repères et des points d'appui nécessaires.

2/ Réalisation d'actions en direction des publics de l'établissement

Ces actions, qui doivent être des gestes artistiques, sont issues de la démarche propre à l'artiste et sont destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles peuvent relever d'actions de médiation facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées

et privilégiant les échanges inter-personnes, inter-services, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées par l'implication particulière des professionnels.

Elles peuvent également prendre la forme d'actions de pratiques artistiques collectives ou participatives dont la finalité ne peut être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Elles permettent au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible du processus de création de l'artiste. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc. Ils peuvent se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

3/ Mise en partage

Une séquence de mise en partage accessible à tous et permettant de rendre visible le travail artistique mené auprès et avec les publics au cours de la résidence peut être organisée à son issue. Elle peut être mise en place au sein de l'établissement ou en lien avec une structure partenaire.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France, l'établissement LADAPT Nord ESMR Les Abeilles souhaite mettre en place une présence artistique.

Les objectifs de la résidence sont de :

- Développer la place que peut prendre l'art et la culture dans les temps de prise en charge, parcours de soin et de vie - Permettre à toutes personnes de développer son imaginaire et sa créativité en facilitant l'accès à différentes formes d'art, les accompagner et les encourager à développer leurs capacités d'expression artistique, les inscrire dans une démarche de démocratisation culturelle.
- Contribuer au développement culturel et artistique du territoire, tendre à réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.
- Favoriser l'inclusion des adultes en situation de handicap et de dépendance, contribuer à lutter contre l'isolement en ouvrant l'établissement sur la cité
- Favoriser les échanges, le dialogue et les coopérations

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste ou une artiste professionnelle dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question du toucher, essentiel pour la survie et le développement des êtres vivants, l'exploration, la reconnaissance, la découverte de l'environnement, la locomotion ou la marche, la préhension des objets et la nutrition, le toucher d'un instrument de musique, la recherche de l'exposition solaire ou la quête d'un espace agréable, les contacts sociaux, la sexualité... Toucher c'est aussi caresser, effleurer, frôler, manipuler, aborder, accoster, atteindre, émouvoir, attendre.

Cette thématique a été imaginée par le comité de pilotage qui a conçu la résidence et en coordonne la mise en œuvre.

Nous souhaitons que l'artiste accueilli puisse trouver à travers son art les clés d'une hospitalisation bénéfique (bien être, état émotionnel des usagers, développement des modes d'expression et valorisation de l'image de soi...) : Les domaines artistiques souhaités sont les suivants : Arts plastiques et visuels (graphisme, illustration et photographie, roman graphique, dessin contemporain, duo auteur / photographe, design , artisanat d'art...)

Avec un enjeu : l'art comme levier dans le processus de rééducation, réadaptation et réinsertion de la personne hospitalisée

Éléments organisationnels et financiers

La durée de la présence artistique est de **4 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre le 09 septembre et le 20 décembre 2024.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique. Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
 - un coordinateur général
 - des référents opérationnels situés au sein de chaque service/pôle d'accueil qui constituent l'instance de référence de l'artiste.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget disponible pour cette présence artistique (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de 6 000. Ce montant correspond au coût total employeur maximum (salaires et charges, cotisations et taxes s'y attachant) et aux droits d'auteur pour les résidents concernés. Ce budget est versé directement à l'établissement sanitaire et médico-social qui accueillera la résidence par la Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France. L'allocation de résidence pour l'artiste est fixée à 3 000 euros nets pour un mois de résidence. L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement.

Une partie des frais annexes liés à la présence artistique (défraiements, déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas le midi les jours de présence, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par l'établissement sur accord explicite préalable, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat. L'hébergement ne pourra pas être pris en charge.

Contexte

Les missions de LADAPT s'inscrivent dans les activités de rééducation, réadaptation, réinsertion, accompagnement à la santé et éducation thérapeutique auprès d'adultes en situation de fragilités et/ou de handicap.

L'établissement de Soins Médicaux et de Réadaptation Les Abeilles de LADAPT est un établissement de santé qui a pour mission d'assurer des soins de suite et de réadaptation polyvalents adulte en hospitalisation complète dont des personnes orientées dans le cadre de soins palliatifs (reconnaissance de lits identifiés soins palliatifs).

L'établissement dispose de 72 lits d'hospitalisation complète et accueille les patients essentiellement gériatriques, polyopathologiques et atteints de maladies chroniques. Ils sont adressés principalement par les services de médecine et chirurgie mais également par les médecins traitant pour les entrées directes du domicile. Les personnes accueillies sont des adultes en situation de handicap et de dépendance, porteurs de pathologies chroniques et invalidantes, le vieillissement de la population y est prégnant (moyenne d'âge de 74 ans).

Il est situé en milieu rural, dans un cadre verdoyant et répond à des besoins de population de proximité.

Tout au long du séjour, le patient est accompagné par l'équipe pluridisciplinaire composée de médecins, de rééducateurs, d'une assistante sociale, d'une psychologue, de soignants et d'animateurs, de professionnels de restauration, hôteliers, administratifs et d'entretien.

Tout juste sortie de la crise sanitaire, l'établissement ambitionne de sortir de l'isolement les patients accueillis. Au delà de l'isolement physique, directement liés aux confinements et clusters, l'enjeu est de rompre l'isolement social et culturel du patient hospitalisé, plus fort encore lorsqu'il s'agit d'une personne âgée.

L'établissement fait donc le choix de l'art et la culture pour s'ouvrir à l'extérieur et rompre l'isolement subi par les patients. La distanciation sociale, la perte de contact autant visuel que physique ont des impacts délétères sur les personnes accueillies et sont un frein à leur rétablissement et leur réadaptation. L'activité du SMR a pour objet de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients et de promouvoir leur réadaptation et leur réinsertion.

Convaincus que l'accès et la participation à la vie culturelle (fiche action 6 du projet associatif) peut être un levier dans ce processus de rééducation, réadaptation et réinsertion de la personne, nous souhaitons que l'artiste accueilli puisse trouver à travers son art les clés d'une hospitalisation bénéfique (bien-être, état émotionnel des usagers, développement des modes d'expression et valorisation de l'image de soi...).

C'est aussi l'occasion de changer la relation soignant-soigné par une tout autre approche celle de l'art et la culture, grâce des temps de création qui abolit les distinctions statutaires et les hiérarchies. C'est aller vers une amélioration de la qualité de vie au travail par une vision de son environnement de travail autrement. Le projet culturel inscrit au projet d'établissement fédère les équipes et les usagers, il participe au « vivre ensemble » dans un établissement de soins. Il s'inscrit également dans des démarches d'innovation managériales et atténue les organisations en silos.

Ce projet permettra un rayonnement de l'établissement sur le territoire, et donc de la dynamique culture et santé. Une communication forte autour du projet contribuera à une ouverture de l'établissement au public extérieur et favorise les échanges intergénérationnels.

Le projet s'adresse aux personnes accueillies et aux professionnels.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 18 octobre 2023 à 23h59 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 4 Mo à l'adresse suivante) matuszewski.alexandra@ladapt.net, laetitia.prevost@culture.gouv.fr et contact@bip-hdf.fr

Merci de préciser dans l'objet du mail : LADAPT Les Abeilles - AAC Circulations-2024

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu au mois de décembre 2023.

Annexes

Composition du comité de pilotage

- DEVAUX Axelle
- DUVIEUBOURG Lucas
- GUION Amélie
- HOULLER Amandine
- MATUSZEWSKI Alexandra (coordinateur général)

En qualité de membres invités :

- Alice Gradel, conseillère action culturelle et territoriale en charge des affaires interministérielles à la DRAC Hauts de France.
- Marie Andreassian, coordinatrice du B.I.P Arts & Santé Hauts de France.